

RESSOURCES AFFINOR INC.

États financiers annuels pour
les exercices terminés les 31 mai, 2013 et 2012
(en dollar canadiens, sauf le nombre d'actions)

AFFINOR RESOURCES INC.

Annual Financial Statements for the
years ended May 31, 2013 and 2012
(in Canadian dollars, except number of shares)



Raymond Chabot Grant Thornton

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de
Ressources Affinor Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société Ressources Affinor Inc., qui comprennent les états de la situation financière aux 31 mai 2013 et 2012 et les états du résultat global, les états des variations des capitaux propres et les états des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Independent Auditor's Report

To the shareholders of
Affinor Resources Inc.

We have audited the accompanying financial statements of Affinor Resources Inc., which comprise the statements of financial position as at May 31, 2013 and 2012 and the statements of comprehensive loss, the statements of changes in equity and the statements of cash flows for the years then ended, and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's responsibility for the financial statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS) and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 300
Les Tours Triomphe
2500, boul. Daniel-Johnson
Laval (Québec) H7T 2P6

Téléphone : 514 382-0270
Télécopieur : 514 875-9797
www.rcgt.com

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Auditor's responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audits. We conducted our audits in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société Ressources Affinor Inc. aux 31 mai 2013 et 2012 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Observation

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers qui indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

We believe that the audit evidence we have obtained in our audits is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion

In our opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of Affinor Resources Inc. as at May 31, 2013 and 2012 and its financial performance and its cash flows for the years then ended in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS).

Emphasis of matter

Without modifying our opinion, we draw attention to Note 2 to the financial statements, which indicates the existence of a material uncertainty that may cast significant doubt about the Company's ability to continue as a going concern.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.¹

Montréal
Le 26 septembre 2013

Montréal
September 26, 2013

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A115879

¹ CPA auditor, CA public accountancy permit no. A115879

RESSOURCES AFFINOR INC.
État de la situation financière
(En dollar canadiens)

AFFINOR RESOURCES INC.
Statement of Financial Position
(In Canadian dollars)

		<u>31 mai /</u> <u>May 31, 2013</u>	<u>31 mai /</u> <u>May 31, 2012</u>	
		\$	\$	
	Notes			
ACTIF				ASSETS
COURANT				CURRENT
Encaisse		26 237	130	Cash
Autres débiteurs	6	<u>20 758</u>	<u>23 408</u>	Other receivables
		46 995	23 538	
NON COURANT				NON CURRENT
Actifs d'exploration et d'évaluation	7	<u>95 834</u>	<u>5 000</u>	Exploration and evaluation assets
Total des actifs	0	<u><u>142 829</u></u>	<u><u>28 538</u></u>	Total assets
PASSIF				LIABILITIES
COURANT				CURRENT
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	8	101 125	151 763	Trade and other payables
Débeture convertible et intérêts courus	9	<u>187 997</u>	-	Convertible debenture and accrued interest
		289 122	151 763	
NON COURANT				NON CURRENT
Débeture convertible et intérêts courus	9	<u>-</u>	<u>149 687</u>	Convertible debenture and accrued interest
Total des passifs		289 122	301 450	Total liabilities
CAPITAUX PROPRES NÉGATIFS				EQUITY DEFICIENCY
Capital social	10	5 552 266	5 255 136	Share capital
Souscription reçue sur Capital social		16 500	-	Share capital subscription received
Bons de souscription		46 866	-	Warrants
Surplus d'apport		633 762	633 762	Contributed surplus
Déficit		<u>(6 395 687)</u>	<u>(6 161 810)</u>	Deficit
Total des capitaux propres		<u>(146 293)</u>	<u>(272 912)</u>	Total equity
Total des passifs et des capitaux propres		<u>142 829</u>	<u>28 538</u>	Total liabilities and equity

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers..

The accompanying notes are an integral part of the financial statements

RESSOURCES AFFINOR INC.
État du résultat global
Pour les exercices terminés les 31 mai 2012 et 2013
(En dollar canadiens)

AFFINOR RESOURCES INC.
Statement of Comprehensive Loss
For the years ended May 31, 2012 and 2013
(In Canadian dollars)

	Note	<u>2013</u> \$	<u>2012</u> \$	
Dépenses				Expenses
Inscription et information aux actionnaires		41 648	31 415	Registration and information to shareholders
Honoraires professionnels et honoraires de consultation		59 247	24 250	Professional fees and consulting fees
Honoraires de gestion		66 000	-	Management fees
Autres charges opérationnelles		<u>7 776</u>	<u>449</u>	Other operation expenses
Résultat opérationnel		<u>(174 671)</u>	<u>(56 114)</u>	Operating loss
Intérêts sur la débenture convertible		94 616	57 972	Interest on convertible debenture
Gain sur règlement d'un passif financier		(33 784)	-	Gain on settlement of a financial liability
Autres revenus		<u>(1 626)</u>	<u>-</u>	Others revenues
Résultat net et résultat global total de l'exercice		<u>(233 877)</u>	<u>(114 086)</u>	Net loss and total comprehensive loss for the year
Résultat de base et dilué par action	13	(0,015)	(0,00)	Basic and diluted loss per share
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour le résultat de base et dilué par action		15 424 570	11 054 489	Weighted average number of shares in circulation for basic and diluted earnings per share

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

RESSOURCES AFFINOR INC.
État de variations des capitaux propres
Pour les exercices terminés les 31 mai 2012 et 2013
(En dollar canadiens)

AFFINOR RESOURCES INC.
Statement of change in Equity
For the years ended May 31, 2012 and 2013
(In Canadian dollars)

	Nombre d'actions / Number of shares	Capital social / Share Capital	Souscriptio n reçue sur Capital Social / Share Capital subscription received	Bons de souscription / Warrants	Surplus d'apport / Contributed surplus	Déficit / Deficit	Total des capitaux propres / Total Equity	
		\$			\$	\$	\$	
Solde au 1^{er} juin 2012	11 054 489	5 255 136	-	-	633 762	(6 161 810)	(272 912)	Balance as at June 1, 2012
Placement privé	4 800 000	193 134	16 500	46 866	-	-	256 500	Private placement
Acquisition de propriétés minières	2 675 000	83 500	-	-	-	-	83 500	Acquisition of mining properties property
Règlement de dettes	1 126 120	22 521	-	-	-	-	22 521	Debt settlement
Frais d'émission d'actions	-	(2 025)	-	-	-	-	(2 025)	Share issues costs
Résultat net et résultat global de l'exercice	-	-	-	-	-	(233 877)	(233 877)	Net loss and total comprehensive loss for the year
Solde au 31 mai 2013	19 655 609	5 552 266	16 500	46 866	633 762	(6 395 687)	(146 293)	Balance as at May 31, 2013
Solde au 1^{er} juin 2011	11 054 489	5 255 136	-	-	633 762	(6 047 724)(158 826).....	Balance as at June 1, 2011
Résultat net et résultat global total de l'exercice	-	-	-	-	-	(114 086)	(114 086)	Net loss and total comprehensive loss of the year
Solde au 31 mai 2012	11 054 489	5 255 136	-	-	633 762	(6 161 810)	(272 912)	Balance as at May 31, 2012

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

RESSOURCES AFFINOR INC.
État des flux de trésorerie
Pour les exercices terminés les 31 mai 2012 et 2013
(En dollars canadiens)

AFFINOR RESOURCES INC.
Statement of cash flows
For the years ended May 31, 2012 and 2013
(In Canadian dollars)

	Note	2013 \$	2012 \$	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				OPERATING ACTIVITIES
Résultat net		(233 877)	(114 086)	Net loss
Intérêt sur la débenture convertible		94 616	57 972	Interest on convertible debenture
Gain sur règlement d'un passif financier		(33 784)	-	Gain on settlement of a financial liability
Variation nette du fonds de roulement	15	<u>(37 988)</u>	<u>56 244</u>	Net change in working capital
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		<u>.....(211 033)</u>	<u>.....130</u>	Cash flows from operating activities
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				INVESTING ACTIVITIES
Propriétés minières		<u>(7 335)</u>	<u>-</u>	Mining properties
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		<u>.....(7 335)</u>	<u>.....-</u>	Cash flows from investing activities
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				FINANCING ACTIVITIES
Placement privé		246 500	-	Private placement
Frais d'émission d'actions		<u>(2 025)</u>	<u>-</u>	Shares issues costs
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		244 475	-	Cash flows from financing activities
Variation nette de l'encaisse		26 107	130	Net change in cash
Encaisse au début de l'exercice		<u>130</u>	<u>-</u>	Cash beginning of the year
Encaisse à la fin de l'exercice		<u><u>26 237</u></u>	<u><u>130</u></u>	Cash end of the year

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Ressources Affinor inc. (ci-après la « Société ») se spécialise dans l'exploration de sites miniers aurifères situés au Canada.

2. CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) incluant l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la Société n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 31 mai 2013, la Société présentait un fonds de roulement négatif de 242 127 \$ (négatif 128 225 \$ au 31 mai 2012) et un déficit cumulé de 6 395 687 \$ (6 161 810 \$ au 31 mai 2012), et elle a inscrit une perte nette de 233 877 \$ (114 086 \$ au 31 mai 2012) pour l'exercice terminé à cette date.

La capacité de la Société à poursuivre ses activités dépend du soutien de ses fournisseurs et de ses créanciers et de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières. Même si la Société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussisse à obtenir d'autres financements dans l'avenir. Subséquemment à la fin d'exercice, la société a conclu de nouveaux financements (note 18)

Les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas.

3. GÉNÉRALITÉS ET CONFORMITÉS AUX IFRS

Les états financiers de la Société ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Ressources Affinor inc. est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. L'adresse de la Société et de sa principale place d'affaire est le 410, rue St-Nicolas, suite 236, Montréal, Québec. Ses actions sont transigées sur la Bourse Canadienne Nationale (CNSX) depuis le 10 octobre 2012.

Les états financiers de la période de présentation de l'information financière terminée le 31 mai 2013 (y compris les états comparatifs) ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 26 septembre 2013.

4. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

4.1 Généralités

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

4.2 Normes, amendements et interprétations de normes publiés qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptés de façon anticipée par la Société.

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations de normes existantes et de nouveaux amendements ont été publiés, mais ne sont pas encore en vigueur, et la société ne les a pas adoptés de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours de la période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position.

1. NATURE OF ACTIVITIES

Affinor Resources Inc. (hereafter the "Company") specializes in exploration of gold mineral sites located in Canada.

2. GOING CONCERN ASSUMPTION

The financial statements have been prepared in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS) including the assumption of going concern, meaning the Company will be able to realize its assets and discharge its liabilities in the ordinary course of business.

Since the Company has not yet found a property that contains economically exploitable mineral deposits, the Company did not generate income or cash flows from operations to date. At May 31, 2013, the Company had a negative working capital of \$ 242,127 (negative \$ 128,225 at May 31, 2012), and an accumulated deficit of \$ 6,395,687 (\$ 6,161,810 at May 31, 2012), and recorded a net loss of \$ 233,877 (\$ 114,086 at May 31, 2012) for the year ended on that date.

The Company's ability to continue operations is dependent upon the support of its suppliers and creditors and obtaining additional financing necessary to continue the exploration of its mineral properties. Although the Company has managed to fund its exploration programs in the past, there is no guarantee that it will manage to additional financing in the future. Subsequent to year end, the Company obtained additional financings (Note 18)

The carrying amounts of assets and liabilities, revenues and expenses and classification if the going concern assumption was not be appropriate in statement of financial position has not been adjusted as would be requested.

3. GENERAL INFORMATION AND STATEMENT OF COMPLIANCE WITH IFRS

The financial statements of the Company have been prepared in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS).

Affinor Resources Inc. is incorporated under *Canada business corporation act*. The address of the Company registered office and its principal place of business is 410 St-Nicolas street, suite 236, Montreal, Quebec. Its shares are listed on the Canadian National Stock Exchange (CNSX) since October 10, 2012.

The financial statements for the reporting period ended May 31, 2013 (including comparatives) were approved and authorized for issue by the Board of Directors on September 26, 2013

4. SUMMARY OF SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

4.1 Overall consideration

The significant accounting policies used in preparing these financial statements are summarized below.

4.2 Standards, amendments and interpretations to published standards that are not yet in force and which have not been proactively adopted by the Company.

At the date of authorization of these financial statements, new standards and interpretations to existing standards and further amendments were published but not yet in force, and the Company has not adopted early.

Management expects that all positions will be adopted in accounting for the Company during the period beginning after the date of entry into force of each position.

4. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.2 Normes, amendements et interprétations de normes publiés qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptés de façon anticipée par la Société.

L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouveaux amendements, qui sont susceptibles d'être pertinents pour les états financiers de la Société, est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

IFRS 9, Instruments financiers

L'IASB vise à remplacer intégralement l'IAS 39, Instruments financiers: Comptabilisation et évaluation.

L'IFRS 9 est publiée en plusieurs phases. A ce jour, les chapitres traitant de la comptabilisation, du classement, de l'évaluation et de la décomptabilisation des actifs et passifs financiers ont été publiés. Ces chapitres sont en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015. D'autres chapitres traitant de la méthodologie de dépréciation et de la comptabilité de couverture sont toujours en cours d'élaboration.

De plus, en novembre 2012, l'IASB a publié un exposé sondage visant à apporter des modifications limitées au modèle de classement des actifs financiers d'IFRS 9 afin de traiter des questions d'application. La Société ne prévoit pas adopter l'IFRS 9 avant que tous ses chapitres aient été publiés et qu'elle puisse déterminer les conséquences de tous ces changements.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

IFRS 13 clarifie la définition de la juste valeur et fournit des directives connexes ainsi que des informations plus exhaustives quant aux évaluations à la juste valeur. Elle n'a aucune incidence sur les éléments qui doivent être présentés à la juste valeur. IFRS 13 s'applique à titre prospectif aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. La direction ne s'attend pas à ce l'application de la nouvelle norme ait un impact significatif sur les états financiers de la Société.

4.3 Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique.

4.4 Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction, à l'exception des actifs et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont initialement évalués à la juste valeur.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après.

4. SUMMARY OF SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.2 Standards, amendments and interpretations to published standards that are not yet in force and which have not been proactively adopted by the Company.

Information on new standards and interpretations and the new amendments, which may be relevant to the financial statements of the Company, is provided below. Some other new standards and interpretations have been published, but we do not expect them to have a significant impact on the financial statements of the Company.

IFRS 9 Financial Instruments

The IASB aims to completely replace IAS 39 Financial Instruments: Recognition and Measurement.

IFRS 9 is published in several phases. To date, the chapters dealing with the recognition, classification, evaluation and accounting of assets and liabilities have been published. These sections are effective for annual periods beginning on or after January 1st, 2015. Other chapters of the depreciation methodology and hedge accounting are still being developed.

Further, in November 2012, the IASB published an exposure draft in order to make limited modifications to IFRS 9's financial asset classification model to address application issues. The Company does not expect to implement IFRS 9 until all of its chapters have been published and it can comprehensively assess the impact of all changes.

IFRS 13, Fair value measurement

IFRS 13 clarifies the definition of fair value and provides related guidance and enhanced disclosures about fair value measurements. It does not affect which items are required to be fair-valued. IFRS 13 applies prospectively for annual periods beginning on or after 1 January 2013. Management does not expect that the application of this new standard will have a significant impact on the Company's financial statements.

4.3 Basis of evaluation

These financial statements are prepared using the historical cost method.

4.4 Financial Instruments

Assets and liabilities are recognized when the Company becomes a party to the contractual provisions of the financial instrument.

Financial assets are derecognised when the contractual rights to cash flows from the financial asset expire, or when the financial asset and all risks and rewards are transferred.

A financial liability is derecognised when extinguishment, termination, cancellation or expiration.

Assets and liabilities are initially measured at fair value plus transaction costs, except for assets and financial liabilities carried at fair value through profit or loss are initially measured at fair value.

Assets and financial liabilities are subsequently measured as described below.

4. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.4 Instruments financiers (suite)

Actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers sont classés entre différentes catégories au moment de la comptabilisation initiale.

La catégorie détermine la méthode d'évaluation ultérieure et la comptabilisation soit en résultat, soit en autres éléments du résultat global des produits et des charges qui en résulteront. Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat sont présentés dans les charges financières ou les produits financiers, le cas échéant.

Tous les actifs financiers de la Société ont été classés comme prêts et créances. Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, moins une provision pour perte de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. L'encaisse et les autres débiteurs (à l'exception des taxes à recevoir) font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Dépréciation d'actifs financiers

Tous les actifs financiers sauf ceux à la juste valeur par le biais du résultat net font l'objet d'un test de dépréciation au moins à chaque date de clôture. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Une indication objective de dépréciation pourrait inclure :

- Des difficultés financières importantes de la part de l'émetteur ou du débiteur;
- Une rupture de contrat telle qu'un défaut de paiement des intérêts ou du principal;
- La probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur.

Les débiteurs individuellement significatifs sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'ils sont en souffrance ou qu'il existe des indications objectives qu'une contrepartie en particulier ne respectera pas ses obligations. La perte de valeur des débiteurs serait présentée en résultat dans les autres charges opérationnelles, le cas échéant.

Passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les dettes fournisseurs, et d'autres créanciers et la débenture convertible.

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

La charge d'intérêt est présentée comme intérêts sur la débenture convertible, le cas échéant.

4.5 Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, ce qui comprend les options d'achat d'actions et la débenture convertible. Il faut considérer que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au début de la période ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

4. SUMMARY OF SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.4 Financial Instruments (continued)

Financial assets

For the purpose of subsequent measurement, financial assets are classified in various categories at the time of initial recognition.

The category determines how subsequent measurement and accounting in either earnings or in other comprehensive income of revenues and expenses. All income and expenses relating to financial assets recognized in earnings are presented in the financial expenses or financial products, if applicable.

All the financial assets of the Company are classified as loans and receivables. Loans and receivables are non derivative financial assets with fixed or determinable payments that are not quoted in an active market. After initial recognition they are measured at amortized cost using the method of effective interest rate, less a provision for impairment. Discounting is omitted if its effect is not significant. Cash and other receivables (except for taxes receivable) fall into this category of instruments Financial.

Impairment of financial assets

All financial assets except those at fair value through net income are tested for impairment at each balance sheet date. Financial assets are impaired when there is objective evidence that a financial asset or group of financial assets suffered an impairment loss.

Objective evidence of impairment could include:

- Significant financial difficulty on the part of the issuer or obligor;
- A breach of contract such as a failure to pay interest or principal;
- Increasing the likelihood of bankruptcy or other financial reorganization of the borrower.

Individually significant receivables are considered for impairment when they are past due or when other objective evidence is received that a specific counterparty will default. Impairment of receivables is presented in profit or loss within Other operating expenses, if applicable.

Financial liabilities

Financial liabilities of the Company include trade payables, and other payables and convertible debenture.

Financial liabilities are subsequently measured at amortized cost using the method of effective interest rate.

Interest charge is presented as interests on the convertible debenture, if applicable.

4.5 Basic and diluted earnings per share

Basic earnings per share is calculated by dividing the earnings attributable to common shareholders of the Company by the weighted average number of common shares outstanding during the year. Diluted earnings per share is calculated by adjusting the profit attributable to ordinary equity holders of the Company and the weighted average number of common shares outstanding, the effects of all dilutive potential ordinary shares, which include share options and the convertible debenture. It is assumed that the dilutive potential ordinary shares were converted into ordinary shares at beginning of the period or the date of issue of potential ordinary shares, if later.

4. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.5 Résultat de base et dilué par action (suite)

Pour calculer le résultat dilué par action, une entité doit supposer que les options de conversion dilutives ont été exercées. Le produit supposé de ces instruments doit être considéré comme ayant été perçu lors de l'émission d'actions ordinaires au cours moyen de marché des actions ordinaires pendant la période.

4.6 Actifs d'exploration et d'évaluation

Tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers sont comptabilisés en actifs d'exploration et d'évaluation. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est comptabilisée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation. Si la propriété minière était abandonnée, le montant capitalisé serait réduit à la valeur recouvrable, l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat. La valeur recouvrable d'un actif est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, la direction procède à une estimation des flux de trésorerie futurs puis elle détermine un taux d'intérêt approprié aux fins du calcul de la valeur actualisée de ces flux de trésorerie.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés minières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés minières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

4.7 Provisions, passifs et actifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront par une sortie probable de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Les opérations de la Société sont régies par des lois et des règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement déterminables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé à moins qu'il n'ait été repris à l'occasion d'un regroupement d'entreprises.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date. Aux 31 mai 2013 et 2012, la Société n'a pas de provisions.

4. SUMMARY OF SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.5 Basic and diluted earnings per share (continued)

To calculate diluted earnings per share, an entity shall assume dilutive conversion options and dilutive warrants were exercised. The assumed proceeds from these instruments shall be regarded as having been received from issuance of common shares at the average market price of common shares during the period.

4.6 Exploration and evaluation assets

All costs of acquiring mineral rights are recognized as exploration and evaluation assets. These assets are recognized as intangible assets and are carried at cost less any accumulated impairment losses. No depreciation expenses are recognized for these assets during the exploration and evaluation phase. Whenever a mining property is considered no longer viable, or is abandoned, the capitalized amounts are written down to their recoverable amounts; the difference is then immediately recognized in profit or loss. The recoverable amount of an asset is the higher of its fair value less cost to sell and its value in use. To determine the value in use, management estimates expected future cash flows from each asset, and then determines an appropriate interest rate for the calculation of the expected present value of the cash flows.

Although the Company has taken steps to verify title to the mining properties in which it holds an interest, in accordance with industry practices for the current stage of exploration and development of such properties, these procedures do not guarantee the validity of the Company's titles. Property titles may be subject to unregistered prior agreements and non-compliance with regulatory requirements.

4.7 Provisions, Contingent Liabilities and Contingent Assets

Provisions are recognized when present obligations as a result of a past event will probably lead to an outflow of economic resources from the Company and amounts can be estimated reliably. Timing or amount of the outflow may still be uncertain. Provisions are measured at the estimated expenditure required to settle the present obligation, based on the most reliable evidence available at the reporting date, including the risks and uncertainties associated with the present obligation. Provisions are discounted when the time value of money is significant.

The Company's operations are governed by government environment protection legislation. Environmental consequences are difficult to identify in terms of amounts, timetable and impact. As of the reporting date, management believes that the Company's operations are in compliance with current laws and regulations. Site restoration costs currently incurred are negligible. When the technical feasibility and commercial viability of extracting a mineral resource have been demonstrated, a restoration provision will be recognized in the cost of the mining property when there is constructive commitment that has resulted from past events, it is probable that an outflow of resources embodying economic benefits will be required to settle the obligation and the amount of the obligation can be measured with sufficient reliability.

In those cases where the possible outflow of economic resources as a result of present obligations is considered improbable or remote, no liability is recognized, unless it was assumed in the course of a business combination.

All provisions are reviewed at each reporting date and adjusted to reflect the current best estimate. The Company has no provisions as at May 31, 2013 and 2012.

4. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.8 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à l'impôt différé et à l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

Les actifs ou les passifs d'impôt exigible comprennent les montants à payer aux administrations fiscales ou à recouvrer de ces administrations fiscales pour la période en cours et la période de présentation de l'information financière antérieure et qui n'ont pas été réglés à la date de clôture. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable qui diffère du résultat dans les états financiers.

Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Toutefois, puisque la Société n'a pas de bénéfice imposable, la charge d'impôt comptabilisée en résultat net ne correspond présentement qu'à de l'impôt différé.

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale du goodwill ou au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'ils permettront de compenser un bénéfice imposable futur.

Les passifs d'impôts différés sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat net à titre d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

4.9 Capitaux propres

Capital social

Les produits des émissions des actions ordinaires sont classés dans le capital social. Les frais d'émission supplémentaires directement attribuables aux actions sont comptabilisés en diminution du capital social au cours de la période où ces transactions ont eu lieu, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions, de bons de souscriptions ou l'exercice de l'option de conversion de la débenture convertible, ce poste comprend également la charge de rémunération antérieurement comptabilisée au poste surplus d'apport ou au poste bons de souscription ainsi que la composante capitaux propres de la débenture convertible comptabilisée au poste surplus d'apport.

Émission d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis proportionnellement entre les actions et les bons de souscription en fonction de leur juste valeur respective.

4. SUMMARY OF SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.8 Income taxes

Tax expense recognized in profit or loss comprises the sum of deferred tax and current tax not recognized in other comprehensive income or directly in equity.

Current income tax assets and/or liabilities comprise those obligations to, or claims from, fiscal authorities relating to the current or prior reporting periods, that are unpaid at the reporting date. Current tax is payable on taxable profit, which differs from profit or loss in the financial statements.

Calculation of current tax is based on tax rates and tax laws that have been enacted or substantively enacted by the end of the reporting period.

However, since the Company has no taxable income, tax expense recognized in profit or loss is currently comprised only of deferred tax.

Deferred tax is calculated using the liability method on temporary differences between the carrying amounts of assets and liabilities and their tax base. However, the deferred tax is not recognized at the time of initial recognition of goodwill or at the time of initial recognition of an asset or liability, unless the transaction giving rise thereto is a grouping of business or has an impact on accounting or taxable profit.

Assets or deferred tax liabilities are calculated, without discounting, according to tax rates that are expected to apply during their respective period of realization when these rates are substantively enacted by the end of the period presentation of financial information.

The deferred tax assets are recognized to the extent that it is probable that they will offset future taxable income.

Deferred tax liabilities are always provided in full.

Assets or deferred tax liabilities are offset only when the Company has the right and intention to offset assets or tax liabilities arising from the same tax authorities.

Changes in assets or deferred tax liabilities are recognized in profit or loss as deferred tax, unless they concern items that have been recognized in other comprehensive income or directly in equity, in which case the deferred tax matching is also recognized in other comprehensive income or equity, respectively.

4.9 Equity

Share capital

Proceeds from the issuance of common shares are classified as share capital. Issue costs directly attributable to additional shares and warrants are deducted from equity products during the period when these transactions took place, net of any underlying income tax benefit from these issue costs.

If shares are issued when options or warrants are exercised or when the conversion option of the convertible debenture is exercised, the share capital account also comprises the compensation costs or the equity portion of the convertible debenture previously recorded in contributed surplus or in warrants.

Unit placements

Proceeds from unit placements are allocated proportionately between shares and warrants according to their respective fair values.

4. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

4.9 Capitaux propres (suite)

Souscription reçue sur capital social

La souscription reçue sur capital social inclut les sommes reçues pour une souscription d'actions mais dont les actions n'ont pas encore été émises.

Bons de souscriptions

Bons de souscriptions inclut les charges de rémunération liées aux bons de souscriptions. Lorsque ces bons de souscription sont exercés, les coûts de rémunération correspondants sont transférés dans le capital social.

Surplus d'apport

Le surplus d'apport inclut les charges de rémunération liées aux options sur actions jusqu'à l'exercice de ces options et les montants liés à la composante capitaux propres de la débenture convertible jusqu'à l'exercice de l'option de conversion.

Déficit

Le déficit comprend l'ensemble des propriétés et pertes non distribués de la période en cours et des périodes antérieures.

4.10 Paiements Fondés sur des actions

La Société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglés en instruments de capitaux propres à l'intention des administrateurs, membres du personnel et conseillers qui y sont admissibles. Il ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et les services reçus en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, la juste valeur est déterminée indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Cette juste valeur est évaluée à la date d'attribution.

Les paiements fondés sur des actions sont ultimement comptabilisés en résultat ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

La charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur des actions dont l'acquisition est attendue. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans la période en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans les périodes antérieures si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges.

Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

4. SUMMARY OF SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)

4.9 Equity (continued)

Share capital subscription received

Share capital subscription received includes amounts received for a share capital subscription for which the shares are not yet issued.

Warrants

Warrants include charges related to warrants. When warrants are exercised, the related compensation cost is transferred to share capital.

Contributed surplus

Contributed surplus includes expenses related to share options until the exercise of these options and the equity portion of the convertible debenture until the exercise of the conversion option.

Deficit

Deficit includes all current and prior period retained profit or loss.

4.10 Share-based Payments

The Company operates a share based payments plan for administrators, staff and advisors who qualify. No plan of the Company has the option of cash settlement.

All goods and services received in exchange for the granting of share-based payments are measured at fair value, unless that fair value cannot be estimated reliably. If the Company cannot estimate reliably the fair value of the goods or services received, the fair value is determined indirectly by reference to the fair value of equity instruments granted. This fair value is measured at grant date.

The share-based payments are ultimately recognized in profit or capitalized as exploration and valuation assets depending on the nature of the consideration is paid and credited to contributed surplus in shareholders' equity.

The expense is allocated over the vesting period, based on the best available estimate of the number of share options expected to vest. Estimates are subsequently revised if there is any indication that the number of share options expected to vest differs from previous estimates. Any cumulative adjustment prior to vesting is recognized in the current period. No adjustment is made to any expense recognized in prior period if share options ultimately exercised are different to that estimated on vesting.

5. JUDGEMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS

In preparing the financial statements, management poses a number of judgments, estimates and assumptions regarding the recognition and valuation of assets, liabilities, revenues and expenses.

Actual results may differ from the judgments, estimates and assumptions posed by management and they will rarely be identical to the results estimated. The information on judgments, estimates and assumptions that have the greatest impact on the recognition and measurement of assets, liabilities, revenues and expenses is presented below.

5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

JUGEMENTS

Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'interprétations. S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement ou de l'unité génératrice de trésorerie doit être estimée.

Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat.

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporelles imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report.

Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société de réaliser sa stratégie par le financement de ses besoins futurs en fonds de roulement implique de porter des jugements. De plus amples informations au sujet de la continuité d'exploitation sont présentées à la note 2.

6. AUTRES DÉBITEURS

	2013
	\$
Taxes à recevoir	20 583
Autre	175
Autres débiteurs	<u>20 758</u>

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

	Solde au 1 ^{er} juin / Balance as at June 1, 2012	Acquisition / Acquisition
	\$	\$
Québec, Canada		
Propriété – Destor (a)		
Droits miniers	5 000	20 834
Propriété – Joutel (b)		
Droits miniers	-	60 000
Propriété – La Reine (c)		
Droits miniers	-	15 000
	<u>5 000</u>	<u>95 834</u>
Sommaire		
Droit miniers	<u>5 000</u>	<u>95 834</u>

5. JUDGEMENTS, ESTIMATES AND ASSUMPTIONS (continued)

JUGEMENTS

Impairment of exploration and evaluation assets

Determining if there are any facts and circumstances indicating impairment loss or reversal of impairment losses is a subjective process involving judgment and a number of estimates and interpretations in many cases. When an indication of impairment loss or a reversal of an impairment loss exists, the recoverable amount of the individual asset or the cash-generating units must be estimated.

Recognition of deferred income tax assets and measurement of income tax expense

Management continually evaluates the likelihood that its deferred tax assets could be realized. This requires management to assess whether it is probable that sufficient taxable income will exist in the future to utilize these losses within the carry-forward period. By its nature, this assessment requires significant judgment. To date, Management has not recognized any deferred tax assets in excess of existing taxable temporary differences expected to reverse within the carry-forward period.

Going Concern

Evaluation of the ability of the Company to realize its strategy for funding its future needs for working capital involves making judgments. More information about the going concern assumption is disclosed in Note 2.

6. OTHER RECEIVABLES

	2012	
	\$	
	13 408	Taxes receivables
	10 000	Other
	<u>23 408</u>	Other receivables

7. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS

	Ajustements / Adjustments	Solde au 31 mai / Balance as at May 31, 2013	
	\$	\$	
Québec, Canada			Quebec, Canada
Destor property (a)			Destor property (a)
Mining rights	(5 000)	20 834	Mining rights
Joutel property (b)			Joutel property (b)
Mining rights	-	60 000	Mining rights
La Reine property (c)			La Reine property (c)
Mining rights	-	15 000	Mining rights
	<u>(5 000)</u>	<u>95 834</u>	
Summary			Summary
Mining rights	<u>(5 000)</u>	<u>95 834</u>	Mining rights

7. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

	Solde au 1 ^{er} juin / Balance as at June 1, 2011	Acquisition / Acquisition	Solde au 31 mai / Balance as at May 31, 2012	
	\$	\$	\$	
Québec, Canada				Quebec, Canada
Propriété – Destor (a)				Destor property (a)
Droits miniers	-	5 000	5 000	Mining rights
		5 000	5 000	
Sommaire	-			Summary
Droit miniers	-	5 000	5 000	Mining rights

a) Propriété Destor

Au cours de l'exercice, la Société a décidé d'abandonner les 83 titres miniers situé sur la propriété Destor qui avait été acquis en décembre 2011 au coût de 5 000 \$. En novembre 2012, la Société a par la suite acquis 37 nouveaux titres miniers situé sur la même propriété et couvrant 171 hectares en contrepartie de 2 334 \$ en espèces.

Le 28 février 2013, la Société a signé une entente afin d'acquérir la propriété Destor Extension en contrepartie d'une émission de 925 000 actions ordinaires. La propriété se compose de 4 titres miniers couvrant une superficie de 144 hectares situés dans le comté de Destor.

b) Propriété Joutel

Le 31 août 2012, la Société a signé une entente afin d'acquérir la propriété Joutel en contrepartie de 10 000 \$ en espèces et 1 000 000 actions ordinaires. La Société a versé ces contreparties en octobre 2012. La propriété Joutel est composée de 16 titres miniers couvrant une superficie de 220 hectares situés dans le canton de Joutel en Abitibi, Québec.

c) Propriété La Reine

Le 28 février 2013, la Société a signé une entente afin d'acquérir la propriété La Reine en contrepartie d'une émission de 750 000 actions ordinaires. La propriété est composée de 2 titres miniers couvrant une superficie de 85 hectares situés à 25 Km de l'ancienne mine Dovan-Copper.

8. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

	2013
	\$
Dettes fournisseurs	101 125
Autres créditeurs	-
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	101 125

9. DÉBENTURE CONVERTIBLE

En 2011, la Société a cédé à une Société non apparentée des comptes fournisseurs, des dus à des particuliers et à des administrateurs totalisant 295 751 \$ en contrepartie d'une débenture convertible, d'une valeur nominale de 295 751 \$, taux d'intérêt nominal de 10 % (taux effectif de 50 %), capital et intérêts cumulés remboursables à l'échéance en mai 2014. La débenture est convertible en actions ordinaires au gré du détenteur au prix de conversion de 0,05 \$ par action.

Cette débenture convertible est comptabilisée selon sa substance et comprend à la fois une composante passif et une composante capitaux propres.

7. EXPLORATION AND EVALUATION ASSETS (continued)

a) Destor Property

During the year, the Company decided to drop the 83 mining claims of the Destor property acquired in December 2011 for 5,000 \$. In November 2012, the Company subsequently acquired 37 mining claims covering 171 hectares located on the same property for \$ 2,334.

On February 28, 2013, the Company signed an agreement to acquire Destor Extension property in exchange for the issuance of 925,000 common shares. The Destor extension property is composed of 4 mining claims covering an area of 144 hectares located in Destor County.

b) Joutel property

On August 31, 2012, the Company signed an agreement to acquire the Joutel property for \$ 10,000 in cash and 1,000,000 common shares. The Company paid these amounts in October 2012. The Joutel property is composed of 16 mining claims covering an area of 220 hectares located in the Joutel township In Abitibi, Quebec.

c) La Reine property

On February 28, 2013, the Company signed an agreement to acquire the La Reine property in exchange for the issuance of 750,000 common shares. The Joutel property is composed of 2 mining claims covering an area of 85 hectares located 25km from the old mine Dovan-Copper.

8. TRADE AND OTHER PAYABLES

	2012	
	\$	
	149 750	Trades payable
	2 013	Other payables
	151 763	Trade and other payables

9. CONVERTIBLE DEBENTURE

In 2011, the Company sold its accounts payable, due to individuals and to directors totaling \$ 295,751 to a third party, for a convertible debenture with a face value of \$ 295,751 nominal interest rate of 10 % (effective rate of 50 %), principal and accrued interest payable at maturity in May 2014. The debenture can be converted at the holder's option in common shares at market price diminished by a discount of 15 %, with a minimum conversion price of \$ 0.05 per share.

For accounting purposes, this convertible debenture includes a liability component and an equity component.

9. DÉBENTURE CONVERTIBLE (suite)

La composante passif est calculée à la valeur actualisée des paiements d'intérêt et du remboursement du capital escomptée à un taux de 50 % représentant le taux d'intérêt qui aurait été demandé pour une débenture non convertible au moment de l'émission.

La composante capitaux propres a été évaluée à partir du montant résiduel de la valeur de l'instrument pris dans son ensemble après déduction du montant déterminé séparément pour la composante passif.

En mars 2013, la Société a signée une entente avec le détenteur de la débenture pour convertir 56 305 \$ d'intérêt cumulés en 1 126 120 actions ordinaires émises au prix de conversion de 0,05 \$ par action. Conséquemment, la portion des intérêts cumulés incluse à la composante dette en date du 31 mai 2013 est de 8 875 \$ (30 969 \$ au 31 mai 2012).

10. CAPITAUX PROPRES

10.1 Capital social

Capital actions autorisé :

Nombre illimité d'actions ordinaires votantes et participantes, sans valeur nominale.

- a) Le 5 octobre 2012, la Société a procédé à la clôture d'un placement privé d'unités pour un montant total de 240 000 \$, dont 10 000 \$ en règlement de dettes fournisseurs. Le placement privé consiste en l'émission de 4 800 000 unités. Chaque unité comprend 1 action ordinaire de la Société et 1 bon de souscription. Chaque bon de souscription permet au porteur de souscrire une action ordinaire additionnelle de la Société au prix de 0,05 \$ pendant une période de 12 mois suivant la date de clôture du placement privé. Un montant de 46 866 \$ a été comptabilisé en augmentation des bons de souscription dans les capitaux propres.

La juste valeur des bons de souscription a été estimée au moyen du modèle de Black et Scholes selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

Durée estimée de 1 an, taux d'intérêt sans risque de 1,12 %, dividende de 0% et taux de volatilité prévue de 125 %. La volatilité sous-jacente prévue a été déterminée à partir des données historiques des actions de trois sociétés similaires sur la durée de vie prévue.

- b) Le 16 octobre 2012, la Société a acquis la propriété Joutel pour un total de 16 titres miniers. En contrepartie, la Société a versé 10 000 \$ comptant et émis 1 000 000 actions ordinaires au prix unitaire de 0,05 \$ par action pour une valeur de 50 000 \$.
- c) Le 5 mars 2013, afin d'acquérir la propriété La Reine, la Société a émis 750 000 actions ordinaires au prix unitaire de 0,02 \$ par action pour une valeur totale de 15 000 \$.
- d) Le 5 mars 2013, afin d'acquérir la propriété Destor Extension, la Société a émis 925 000 actions ordinaires au prix unitaire de 0,02 \$ par action pour une valeur totale de 18 500 \$.
- e) Le 21 mars 2013, la Société a conclu une entente pour le règlement des intérêts cumulés sur la débenture d'un montant de 56 305 \$ par l'émission de 1 126 120 actions ordinaires. La société a comptabilisé un gain sur règlement d'un passif financier de 33 784 \$ à l'état du résultat global et un montant de 22 521 \$ a été comptabilisé en augmentation du capital-actions, soit une juste valeur de 0,02 \$ par action.
- f) Le 26 mai 2013, la Société a débuté un nouveau financement privé en actions ordinaires sans l'entremise d'un courtier. À cette date, la Société a obtenu 16 500 \$ pour souscrire à 1 100 000 actions ordinaires.

9. CONVERTIBLE DEBENTURE (continued)

The liability component is calculated at the present value of interest payment and the repayment of principal discounted at a rate of 50 % representing the rate of interest that would have been requested for a non-convertible debenture at the time of issuance.

The equity component was evaluated from the residual amount of the value of the instrument as a whole after deduction of the amount determined separately for the liability component.

In March 2013, the Company signed an agreement with the debenture owner to convert \$ 56,305 of cumulated interest for 1,126,120 common shares at the conversion price of \$ 0,05 per share. Therefore, the cumulated interest portion included in the debt component as of May 31, 2013 is \$ 8,875 (\$ 30,969 as at May 31, 2012).

10. EQUITY

10.1 Share Capital

Authorized share capital :

Unlimited numbers of common shares voting and participating, with no par value.

- a) On October 5, 2012, the Company proceeded with the closing of a private unit placement for a total amount of \$ 240,000 including \$ 10,000 to pay trade payables. The private placement consisted of the issuance of 4,800,000 units. Each unit include 1 common shares of the Company and 1 warrant. Each warrant entitles the bearer to subscribe to one additional common share of the Company at a price of \$ 0.05 for a period of 12 months following the closing date of the private placement. An amount of \$ 46,866 was accounted for as an increase of Warrants in Equity.

The fair value of the warrants was estimated using the Black Scholes options pricing model with the following weighted average assumptions:

Estimated life of 1 year, risk free interest rate of 1,12 %, 0% dividend rate of return, volatility rate of 125 %. The underlying expected volatility was determined by reference to historical data of three comparable companies over the expected life period.

- b) On 16 octobre, 2012, the Company acquired the Joutel property for a total of 16 claims. In return, the Company paid 10 000 \$ in cash and issued 1,000,000 common shares at a price of \$ 0,05 per share for a value of \$ 50,000.
- c) On March 5, 2013, The Company issued 750,000 common shares to acquire La Reine property, at a price of \$ 0,02 per share for a total value of \$ 15,000.
- d) On March 5, 2013, the Company issued 925,000 common shares to acquire Dextor Extension property at a price of \$ 0,02 per share for a total value of \$ 18,500.
- e) On March 21, 2013, the Company entered into an agreement to satisfy \$ 56,305 of cumulated interest by the issuance of 1,126,120 common shares. The Company recorded a gain on settlement of a financial liability of \$ 33,784 in the statement of comprehensive loss as well as an increase of share capital of \$ 22,521, representing a fair value of 0.02 \$ per share.
- f) On May 26, 2013, the Company began a new private financing through common shares without the intervention of a broker. To date, the Company received \$ 16 500 for a subscription to 1,100,000 common shares.

10. CAPITAUX PROPRES (suite)

10.2 Paiement fondé sur des actions

La Société a adopté un régime de paiement fondé sur des actions (le "régime") selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent, de temps à autre, attribuer des options permettant à ses administrateurs, membres du personnel et conseillers d'acquérir des actions ordinaires. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option sont déterminés par les membres du conseil d'administration mais ne peut être inférieur au prix escompté.

Le régime stipule que le nombre maximum d'actions ordinaires dans le capital de la Société qui pourrait être réservé pour attribution en vertu du régime est égal à 3 170 898 actions ordinaires et le nombre maximal d'actions ordinaires réservées à l'attribution des options à un seul détenteur ne peut dépasser 5 % (2 % pour les consultants, employés et personnes qui fournissent des services de relation avec les investisseurs) des actions ordinaires en circulation à la date d'attribution. Les options peuvent être exercées sur une période de 5 ans après la date d'attribution.

Les options sont exerçables dès leur attribution sauf pour les personnes fournissant des services de relation avec les investisseurs. Les options octroyées à des personnes qui fournissent des services de relations avec les investisseurs seront acquises graduellement sur une période de 12 mois, et ce, à raison du quart des actions visées à chaque trimestre.

As at 31 mai 2013 et 2012, la Société n'avait aucune option en circulation

10.3 Bons de souscription

As at 31 mai 2013, 4 800 000 bons de souscription sont en circulation permettant à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'action ordinaire à un prix d'exercice de 0.10 \$. Ces bons de souscription viennent à échéance en octobre 2013

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les opérations entre apparentés ont été comptabilisées à la valeur d'échange, qui est la contrepartie établie et convenue par les parties liées.

Des parties liées de la Société comprennent des Sociétés contrôlées par des administrateurs et les principaux dirigeants, tel que décrit ci-dessous.

Sauf indication contraire, aucune des transactions intégrées des conditions particulières et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes impayés sont généralement réglés en espèces.

11.1 Transactions avec les principaux dirigeants

Les dirigeants clés de la Société sont membres du conseil d'administration. La rémunération des dirigeants affectés comprend le tableau ci-dessous :

	2013
	\$
Frais de consultation	36 152
Frais de gestion	66 000
Total	<u>102 152</u>

De plus, la Société a un payable de 61 412 \$ en honoraires de consultation et de gestion avec des sociétés contrôlées par des administrateurs au 31 mai 2013.

10. EQUITY (continued)

10.2 Share-based payments

The Company maintains a share-based payment plan (the "Plan") whereby the Board of Directors may from time to time grant to employees, staff members and consultants, options to acquire common shares in such numbers, for such terms and at such exercise prices as may be determined by the Board but cannot be lower than the discounted price.

The Plan provides that the maximum number of common shares in the capital of the Company that may be reserved for issuance under the Plan is equal to 3 170 898 common shares and that the maximum number of common shares which may be reserved for issuance to any option may not exceed 5 % (2 % for consultants, employees and supplier of investor's relation services) of the common shares outstanding at the time of grant. These options may be exercised over a period of 5 years after the date of grant.

Options granted are exercisable at the day of grant except for persons performing investor relations activities. Options granted to supplier of investor's relations services must at a minimum vest in stages over a period not less than 12 months with no more than one fourth of the options vesting in any three-month period.

As at May 31, 2013 and 2012, the Company does not have any outstanding options

10.3 Warrants

As at May 31, 2013, 4,800,000 warrants entitling the holders to subscribe to an equivalent number of common shares at an exercise price of \$ 0.10 are outstanding. The warrants mature in October 2013.

11. RELATED PARTY TRANSACTIONS

Related party transactions were recorded at the exchange value, which is the consideration determined and agreed to by the related parties.

The Company's related parties include companies controlled by directors and joint key management, as described below.

Unless otherwise stated, none of the transactions incorporated special terms and conditions and no guarantees were given or received. Outstanding balances are usually settled in cash.

11.1 Transactions with key management personnel

Key management of the Company are members of the Board of Directors. Key management compensation allocated includes the following table:

	2013	2012	
	\$	\$	
	-	-	Consulting fees
	-	-	Management fees
	-	-	Total

In addition, the Company has a payable of \$ 61,412 in consulting and management fees to companies controlled by directors of the Company as at May 31, 2013.

12. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Catégories d'actifs et de passifs financiers

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers présentés dans l'état de la situation financière se détaillent comme suit :

Notes	2013		2012		
	Valeur comptable / Book value	Juste valeur / Fair value	Valeur comptable / Book value	Juste valeur / Fair value	
	\$	\$	\$	\$	
Actifs financiers					Financial assets
Prêts et créances					Loans and receivables
Encaisse	26 237	26 237	130	130	Cash
Autres débiteurs	175	175	10 000	10 000	Other receivable
	<u>26 412</u>	<u>26 412</u>	<u>10 130</u>	<u>10 130</u>	
Passifs financiers					Financial liabilities
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	8 101 125	101 125	151 763	151 763	Trade and other payables
Débeture convertible	9 187 997	228 280	149 687	177 212	Convertible debenture
	<u>289 122</u>	<u>329 405</u>	<u>301 450</u>	<u>328 975</u>	

La juste valeur de la composante passif de la débeture a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs aux taux d'intérêt que la Société aurait pu obtenir sur le marché. Il s'agit du taux que la Société obtiendrait pour des passifs financiers présentant des conditions et des échéances similaires.

12. ASSETS AND FINANCIAL LIABILITIES

Categories of assets and liabilities

The carrying value and fair value of financial instruments presented in the statement of financial position are as follows:

The fair value of the liability component of the convertible debenture was determined by discounting future cash flows at an interest rate the Company could obtain on the market. It is the rate the Company would obtain for financial liabilities with similar conditions and maturity.

12. RÉSULTATS PAR ACTION

Le résultat de base et dilué par action est calculé à partir du résultat net comme numérateur, c'est-à-dire qu'aucun ajustement au résultat net n'a été nécessaire durant les périodes présentées.

Dans le calcul de la perte diluée par action, les actions ordinaires potentielles telles que les bons de souscription et l'option de conversion de la débeture convertible n'ont pas été inclus car elles auraient pour effet de diminuer la perte par action. La diminution de la perte par action serait antidilutif. Les détails sur les bons de souscriptions et la débeture convertible ayant potentiellement un effet dilutif sur le résultat par action futur sont présentés dans les notes 9 et 10.3.

12. LOSS PER SHARE

Both the basic and diluted loss per share have been calculated using the net loss as a numerator, I.E. no adjustments to the net loss was necessary during the periods presented.

In calculating the diluted loss per share, dilutive potential common shares such as warrants and the conversion option on the convertible debenture have not been included as they would have the effect of decreasing the loss per share. Decreasing the net loss per share would be antidilutive. Details on the warrants and the convertible debenture with a potentially dilutive effect on earnings per share are presented in notes 9 and 10.3.

13. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

Les composantes importantes de la charge (du revenu) d'impôt se détaillent comme suit :

	2013	2012
	\$	\$
Charge (revenu) d'impôt différé		
Naissance et renversement de différences temporelles	8	(5 516)
Variation des taux d'imposition	-	1 004
Ajustements des périodes antérieures	(8)	4 512
Total du revenu d'impôt différé	<u>-</u>	<u>-</u>

Relation entre la charge d'impôt sur le résultat attendue et la charge d'impôt au compte de résultat

Le taux d'imposition attendue de la Société est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de l'impôt sur le revenu au Canada. Cette différence résulte des éléments suivants :

14. INCOME TAXES

Major components of the tax expense (income) are outlined below :

	Deferred income taxes
	Origination and reversal of temporary differences
	Changes intax rate
	Prior period adjustments
	Income taxes

Relationship between expected tax expense and accounting net earnings (income)

The Company's expected income tax rate is different from the combined federal and provincial income tax rate in Canada. This difference results from the following elements :

14. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS (suite)

14. INCOME TAXES (continued)

	<u>2013</u>	<u>2012</u>	
	\$	\$	
Charge d'impôt sur le résultat attendue calculée sur la base du taux combiné fédéral et provincial au Canada de 26,9 % (27.78 % en 2012)	(62 913)	(31 693)	Expected tax recovery calculated using the combined federal and provincial income tax rate in Canada of 26.9 % (27.78 % in 2012)
Ajustements pour les éléments suivants :			Adjustment for the following items :
Revenu d'impôt différé et actif d'impôt différé non comptabilisé sur des différences temporelles durant l'exercice	62 653	26 177	Deferred income and tax assets unrecognized on temporary differences during the year
Variation des taux d'imposition	268	1 004	Impact of change in tax rates
Ajustements d'impôts différés antérieurs	(8)	4 512	Adjustment of previously deferred taxes
Impôts sur les bénéfices	<u>-</u>	<u>-</u>	Income taxes

Actifs et passifs d'impôt différé

Deferred tax assets and liabilities

Les différences suivantes entre les valeurs comptables et les bases fiscales provenant de différence temporelles, pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ont donné lieu aux actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés et non comptabilisés suivants :

The following differences between the carrying amounts and tax bases from timing differences, unused tax losses and unused tax losses and unused tax credits give rise to the following recognized and unrecognized deferred taxes;

<u>31 mai / May 31, 2013</u>			
	Actifs d'impôt différé / Deferred tax assets	Passifs d'impôt différé / Deferred tax liabilities	Net
Actifs et passifs d'impôts différés comptabilisés	\$	\$	\$
Débeture convertible	-	(30 991)	-
Pertes autres qu'en capital	30 991	-	-
	<u>30 991</u>	<u>(30 991)</u>	<u>-</u>
			Recognized deferred tax assets and liabilities
			Convertible debenture
			Non-Capital losses
<u>31 mai / May 31, 2012</u>			
	Actifs d'impôt différé / Deferred tax assets	Passifs d'impôt différé / Deferred tax liabilities	Net
Actifs et passifs d'impôts différés comptabilisés	\$	\$	\$
Débeture convertible	-	(47 622)	-
Pertes autres qu'en capital	47 622	-	-
	<u>47 622</u>	<u>(47 622)</u>	<u>-</u>
			Recognized deferred tax assets and liabilities
			Convertible debenture
			Non-Capital losses

La Société a les différences temporelles suivantes pour lesquelles aucun impôt différé n'a été comptabilisé

The Company has the following timing differences for which no deferred income tax has been recognized

<u>31 mai / May, 2013</u>			
	Fédéral	Provincial	
	\$	\$	
Actifs d'exploration et d'évaluation	2 222 425	2 222 425	Exploration and evaluation assets
Pertes autres qu'en capital	1 936 549	1 867 863	Non-capital losses
Pertes en capital	5 803	5 803	Capital losses
Frais d'émission d'actions	1 620	1 620	Share issue cost
Immobilisations corporelles	41 894	35 843	Property and equipment
	<u>4 208 291</u>	<u>4 133 554</u>	
<u>31 mai / May, 2012</u>			
	Fédéral	Provincial	
	\$	\$	
Actifs d'exploration et d'évaluation	2 222 425	2 222 425	Exploration and evaluation assets
Pertes autres qu'en capital	1 703 024	1 634 874	Non-capital losses
Pertes en capital	5 803	5 803	Capital losses
Immobilisations corporelles	41 682	35 731	Property and equipment
	<u>3 972 934</u>	<u>3 898 833</u>	

14. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS (suite)

La capacité de réaliser les avantages fiscaux dépend de nombreux facteurs, notamment de la probabilité de dégager des résultats imposables futurs. Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés seulement s'il est probable que les résultats imposables suffisants seront disponibles pour permettre le recouvrement de ces actifs. Par conséquent, certains actifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés, ces actifs non comptabilisés totalisent un montant de 1 123 137 \$ au 31 mai 2013 (1 059 938 \$ au 31 mai 2012).

14. INCOME TAXES (continued)

The ability to realize the tax benefits is dependent upon a number of factors, including the future profitability of operations. Deferred tax assets are recognized only to the extent that it is probable that sufficient taxable profits will be available to allow the asset to be recovered. Accordingly, no deferred tax assets have been recognized, these deferred tax assets not recognized equal an amount of \$ 1,123,137 as at May 31, 2013 (\$ 1,059,938 as at May 31, 2012).

	Solde au 31 mai 2012 / Balance as at May 31, 2012	Comptabilisés aux resultants / Recognized in profit and loss	Comptabilisés aux capitaux propres / Recognized in equity	Solde au 31 mai 2013 / Balance as at May 31, 2013
	\$	\$	\$	\$
Pertes autres qu'en capital / Non-capital losses	(47 622)	16 631	-	(30 991)
Débeture convertible / Convertible debenture	47 622	(16 631)	-	30 991
	-	-	-	-
	Solde au 31 mai 2011 / Balance as at May 31, 2011	Comptabilisés aux resultants / Recognized in profit and loss	Comptabilisés aux capitaux propres / Recognized in equity	Solde au 31 mai 2012 / Balance as at May 31, 2012
	\$	\$	\$	\$
Pertes autres qu'en capital / Non-capital losses	(54 886)	7 264	-	(47 622)
Débeture convertible / Convertible debenture	54 886	(7 264)	-	47 622
	-	-	-	-

La Société dispose de pertes autres qu'en capital de 1 936 549 \$ (1 867 863 \$ au Québec) qui sont disponibles pour réduire l'impôt sur le résultat des années à venir et pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé dans l'état de la situation financière. Ces pertes viennent à échéance dans les délais suivants :

The Company has non-capital losses of \$ 1,936,549 (\$ 1,867,863 in Quebec) which are available to reduce income taxes in future periods. For which no deferred income tax asset has been recognized in the statement of financial position, that can be carried over the following years :

	Fédéral	Provincial
	\$	\$
2014	174 419	170 881
2015	248 443	245 494
2026	189 403	174 487
2027	447 669	403 836
2028	345 425	344 646
2029	139 272	137 137
2030	36 680	36 680
2031	62 671	62 671
2032	87 082	87 082
2033	205 485	204 949
	1 936 549	1 867 863

Les pertes en capital accumulées de 11 605 \$ (11 605 \$ en 2011) sont disponibles pour être appliquées en réduction des gains en capital futurs. Ces pertes en capital sont reportables indéfiniment.

Accumulated capital losses of \$ 11,605 (\$ 11,605 in 2011) are available to be applied against future taxable capital gains. These capital losses may be carried forward indefinitely

Les crédits d'impôt à l'investissement fédéral accumulés de 6 499 \$ sont disponibles pour être appliqués en réduction des impôts à payer futurs. Ces crédits d'impôt à l'investissement fédéral sont reportables sur 20 ans et viennent à échéance entre 2026 et 2028.

Accumulated federal investment tax credits of \$ 6,499 are available to be applied against future tax payable. These federal investment tax credits may be carried forward for 20 years and will expire between 2026 and 2028.

15. INFORMATIONS ADDITIONNELLES FLUX DE TRÉSORERIE

15. ADDITIONAL INFORMATION CASH FLOWS

	2013	2012	
	\$	\$	
Autres débiteurs	2 650	(15 409)	Other Receivables
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(40 638)	71 653	Trade and other payables
Total	(37 988)	56 244	Total

16. INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL

La Société définit son capital par les capitaux propres et la débenture convertible. Le capital est de 41 704 \$ au 31 mai 2013 (négatif 123 225 \$ au 31 mai 2012).

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à préserver sa capacité de poursuivre son exploitation ainsi que ses programmes d'acquisition, d'exploration et d'évaluation de propriétés minières. Cet objectif sera atteint par l'établissement de projets d'exploration adéquats, la mise en valeur de ces projets et ultimement la mise en production ou la vente des propriétés et l'obtention de liquidités, avec des partenaires ou seul.

La Société n'est pas soumise, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital, sauf si la Société clôture un financement accordé pour lequel des fonds doivent être réservés pour les dépenses d'exploration.

Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la Société peut signer des conventions d'options ou autres ententes pour être en mesure de continuer ses activités d'exploration et d'évaluation ou peut ralentir ces activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent.

17. GESTION DE RISQUES FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les actifs et passifs financiers de la Société sont résumés, par catégorie, à la note 12. Les principaux types de risques auxquels la Société est exposée sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt. Les objectifs poursuivis par la Société visent à s'assurer des entrées de trésorerie à court et à moyen terme tout en réduisant l'exposition aux marchés des capitaux. La Société ne négocie pas d'actifs financiers à des fins spéculatives.

Aucun changement n'a été effectué en matière d'objectifs, de politiques ou de procédures liés à la gestion des risques découlant des instruments financiers au cours des périodes de présentation de l'information financière considérées.

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-dessous :

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers, qui sont réglés par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La Société gère son risque de liquidité par l'utilisation de budgets permettant de déterminer les fonds nécessaires pour faire face à ses obligations.

Tous les passifs financiers de la Société sont assortis d'échéances contractuelles de moins de 30 jours et sont soumises aux conditions normales du marché. À l'exception des débentures convertibles dont l'échéance contractuelle est le 31 mai 2014 et dont le paiement est de 342 420 \$ capital et intérêt.

16. INFORMATION DISCLOSURE ABOUT CAPITAL

The Company monitors capital on the basis of the carrying amount of equity and convertible debenture. The capital is \$ 41,704 as at May 31, 2013 (negative \$ 123,225 as at May 31, 2012).

The objective of the Company's capital management is to preserve its ability to continue its operations and its program of acquisition, exploration and evaluation of mineral properties. This objective will be achieved by identifying the right exploration projects, adding value to these projects and ultimately taking them through to production or sale and cash flow, either with partners or by the Company's own means.

The Company is not subject, under external rules, to capital requirements unless the Company closes a flow-through financing for which funds should be reserved for exploration expenditures.

When financing conditions are not optimal, the Company may enter into option agreements or other solutions to continue its activities or may slow its activities until conditions improve.

17. FINANCIAL RISK MANAGEMENT

The Company is exposed to various risks related to financial instruments. The assets and liabilities of the Company are summarized by category in note 12. The main types of risks to which the Company is exposed are market risk, credit risk and liquidity risk.

Market risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market prices. The Company is exposed to interest rate risk. The objectives of the Company are to ensure cash inflows in the short and medium term, while reducing exposure to capital markets. The Company does not trade in financial assets for speculative purposes.

No change has been made in terms of objectives, policies or procedures related to the management of risks arising from financial instruments during periods of financial reporting considered.

The main financial risks to which the Company is exposed are detailed below :

Liquidity risk

Liquidity risk is the risk that the Company will encounter difficulty in meeting obligations associated with financial liabilities that are settled by delivering cash or another financial assets.

The Company manages its liquidity risk by using budgets that enable it to determine the amounts required to fund its obligations.

All of the Company's financial liabilities have contractual maturities of less than 30 days and are subject to normal trade terms. Except for convertible debenture which have a contractual maturity of May 31, 2014 and payment of \$ 342,420, capital and interest.

17. GESTION DE RISQUES FINANCIERS (suite)

Au 31 mai 2013, la Société présente un fonds de roulement négatif de 242 152 \$. La capacité de la Société à poursuivre ses activités dépend du soutien de ses fournisseurs et de l'obtention de nouveaux financements.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte découle de l'incapacité d'une contrepartie à respecter ses obligations de paiement. La direction atténue le risque en maintenant son encaisse auprès de banques à charte canadiennes et en faisant un suivi continu des défaillances de contreparties, aucune provision n'étant comptabilisée pour les périodes présentés.

La direction de la Société estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de présentation de l'information financière, est bonne.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Au 31 mai 2013, les débetures convertibles portaient intérêt à taux fixe.

Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent affecter la juste valeur des passifs financiers portants intérêts à taux fixe. Puisque ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, les variations de juste valeur n'ont aucun impact sur le résultat net.

18. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 17 juin 2013, la Société a clôturé un placement privé sans l'intermédiaire d'un courtier pour un montant de 96 500 \$, et ce en contrepartie de l'émission de 6 433 333 actions ordinaires au prix de 0,015 \$ chacune. Environ 49% des actions ordinaires ont été acquises par des personnes liées à la Société. La Société a obtenu une dérogation à la règle du prix minimal CNSX.

Le 17 juin 2013, la Société a acquis la propriété SP. La propriété SP contient 7 titres miniers et couvre 325 hectares. Selon les termes de la transaction, la Société acquiert 100% des 7 titres miniers en échange de l'émission de 985 000 actions ordinaires de la Société.

Le 17 juin 2013, la Société a nommé M. Sébastien Plouffe à titre d'administrateur et président et chef de la direction en remplacement de M. Claude Veillette. Cependant, Mr. Veillette demeurera président du conseil d'administration.

Le 31 juillet 2013, la Société a clôturé la deuxième tranche d'un placement privé sans l'intermédiaire d'un courtier pour un montant de 32 500 \$, et ce en contrepartie de l'émission de 2 150 000 actions ordinaires au prix de 0,015 \$ chacune. Environ 23 % des actions ordinaires ont été acquises par une personne liée à la Société. La Société a obtenu une dérogation à la règle du prix minimal CNSX.

Le 31 juillet 2013, la Société a conclu une entente pour convertir de façon anticipée la débeture convertible de 295 751 \$ ainsi que ses intérêts courus de 14 915 \$ par l'émission de 6 213 320 actions ordinaires à un prix réputé de 0,05 \$ par action.

Le 31 juillet 2013, le conseil d'administration de la Société a approuvé l'octroi d'options d'achat d'actions en vertu de son régime d'option à ses administrateurs pour acquérir jusqu'à un total de 2,5 millions d'actions ordinaires. Toutes les options peuvent être exercées pendant une période de cinq ans à un prix de 0,10 \$

17. FINANCIAL RISK MANAGEMENT (continued)

As at May 31, 2013, the Company presents a negative working capital of \$ 242,152. The ability of the Company to continue its activities relies upon the supports of its suppliers and obtaining additional financing.

Credit risk

Credit risk results from the possibility that a loss may occur from the failure of another party to perform according to the terms of the contract. Cash are held with a Canadian chartered bank which reduces the risks. Also the Company continuously monitors defaults of others parties. No impairment loss has been recognized on the periods presented.

The Group's management considers that all financial assets that are not impaired or past due for each of the reporting dates under review are of good credit quality.

Interest rate risk

The interest rate risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market interest rates.

On May 31, 2013, the following convertible debentures bear interest at a fixed rate.

Interest rate movements may affect the fair value of the fixed interest financial liabilities. Because these financial liabilities are recognized at amortized cost the fair value variation has no impact on net income (loss).

18. EVENTS AFTER THE REPORTING PERIOD

On June 17, 2013, the Company closed a non brokered private placement in the amount of \$ 96,500, through the sale of 6,433,333 common shares priced at 0.015 \$ each. Approximately 49 % of the common shares were acquired by related party members of the Company. The Company was granted an exemption to the CNSX minimum price rule.

On June 17, 2013, the Company acquired the SP Property. The SP property contains 7 mining claims and covers 325 hectares. According to the terms of the transaction, the Company acquires 100 % of the 7 claims in exchange of the issuance of 985,000 common shares of the Company.

On June 17, 2013, the Company appointed M. Sébastien Plouffe as director, president and Chief executive officer of the Company taking over for M. Claude Veillette who will remain Chairman of the board of directors.

On July 31, 2013, the Company closed the second tranche of a non brokered private placement in the amount of 32,500 \$, through the sale of 2,150,000 common shares priced at 0.015 \$ each. Approximately 23 % of the common shares were acquired by a related party member of the Company. The Company was granted an exemption to the CNSX minimum price rule.

On July 31, 2013 the Company entered into an agreement to early convert the \$ 295,751 convertible debenture as well as its accrued interest of \$ 14,915 by the issuance of 6,213,320 common shares at a deemed price of \$ 0.05 per share.

On July, 31 2013, the board of directors of the Company approved the granting of incentive stock options under its stock options plan to its directors to acquire up to an aggregate of 2.5 million common shares. All the options are exercisable for a period of five years at a price of \$ 0.10